

Assemblée Générale du 16/06/2022

Procès-Verbal

Présents : CHANTRAINE Hélène, LOHIER Hervé, MONCEAU Frédéric, , ROSSI Didier, SASIAIN BELMONTE Vanessa, BAGET René, PORTAL Federico, PELLETIER KOZAK Jérémie , JOYET Laurie

Après avoir constaté qu'elle peut valablement délibérer conformément aux statuts en suivant l'ordre du jour de la convocation, la séance est ouverte à 18h45.

En introduction il est rappelé que l'Assemblée Générale concerne formellement l'exercice 2021.

1. Approbation du PV de l'AG 2021 (Exercice 2020)

Le PV de l'AG du 19 octobre 2021 (exercice 2020) est approuvé à l'unanimité des présents. Il est accessible sur le site www.420uniqua.fr tout comme le rapport moral et le rapport financier.

2. Approbation du PV de l'AG extraordinaire 2021

Le PV de l'AGE du 15 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Rapport d'Activités 2020

Didier Rossi présente son rapport moral qui est joint en annexe et est approuvé par la présente assemblée

4. Bilan financier 2021 – Approbation des comptes

Vanessa Sasiain Belmonte présente le rapport financier et l'état comptable de l'exercice 2021.

- La Trésorerie de l'association est constituée uniquement par le montant des cotisations qui couvrent l'ensemble des dépenses de fonctionnement, sachant que les recettes d'adhésion sont toujours en diminution (194 adhésions en 2019 et 140 en 2021).
- Les dépenses s'élèvent à 116 178, 99 euros pour des recettes de 116 562, 83 euros. Le bilan positif de 383, 84 euros est proposé d'être remis sur le fond de roulement disponible.

Les déplacements internationaux

- Les déplacements internationaux constituent l'essentiel des mouvements de trésorerie, environ 95% du budget (111 269 euros sur 116 562, 83 euros en recettes et 113 657 sur 116 562, 83 en dépenses) . Cela concerne les frais de déplacement internationaux et les mouvements entrée et sortie des candidatures non qualifiées.
- Le budget total des déplacements internationaux 2021 a été prise en charge en grande partie par les coureurs et les contributions de la FFvoile à hauteur de 4819 euros (5%

d'aide). Néanmoins, 2138, 94 euros ne sont pas couverts par les coureurs et ont réduit le bilan positif de l'année 2021, qui aurait dû être de 2522,78 euros au lieu de 383, 84 euros.

- Le budget s'est élevé à 66 769, 61 euros pour le championnat du Monde (Italie 20 équipages) et à 37 988,33 euros pour le championnat d'Europe Junior (Italie, 13 équipages).
- Les acomptes désormais versés par virement et le fond de roulement significatif permettent de mieux réguler la trésorerie entre avril (engagement des dépenses) et fin décembre (solde des comptes coureurs). Néanmoins, il a été pénible de relancer certains coureurs qui n'avaient pas soldé leur participation individuelle (dernier remboursement en janvier 2022).

Pour mémoire, les participations individuelles en 2021 sur les deux championnats internationaux se sont établis comme suit :

- Mondial en Italie : 1350 euros par coureur (hors déplacements des équipages et transport des bateaux).
- Europe Junior en Italie : 1300 euros par coureur (hors déplacements des équipages et transport des bateaux)

Autres frais en 2021

- On note également des frais nouveaux sur le poste « internet ». En effet, l'association a démarré le projet de renouvellement du site internet. Cela a engendré de nouveaux frais non prévus au budget prévisionnel. Il n'y a pas eu besoin de prendre sur le fond de roulement : des frais prévus à la promotion de la classe non utilisés ont été transférés sur ce poste et ont couvert cette dépense.

Les comptes 2021 sont approuvés par l'Assemblée et Quitus est donné au Trésorier pour la gestion.

5. Budget 2022 –

Le montant de cotisations 2022 a été voté en AG 2020 : 35 euros pour le timbre pratiquant, 17 euros le timbre une seule épreuve. Pour 2022 il est proposé de maintenir le coût de cotisations adhésions à la classe à 35 euros, de maintenir les coûts d'enregistrement des bateaux (measurement form) à 20 euros pour nouvelle immatriculation et 10 euros pour une mutation ou un duplicata. Le montant de cotisation sera augmenté pour 2023, à hauteur de 50 euros, les frais d'enregistrement des bateaux disparaissent.

Pour 2022, le montant prévisionnel des cotisations 2022 devrait se situer autour de 4500 euros,

environ 130 adhérents. Il y aura des frais engendrés puisque le paiement pour 2023 s'effectuant à partir d'octobre 2022 sera fait directement par internet par carte bancaire (Commission de la banque)

Les autres dépenses liées aux frais bancaires, de communication et d'organisation des épreuves nationales devraient changer par rapport aux exercices antérieurs. Des dépenses exceptionnelles sont à prévoir :

- le renouvellement du site internet : des frais liés à sa création et sa maintenance sont prévus.
- l'Uniqua fête ses 60 ans à la rentrée sur l'épreuve de Socoa. Un budget est prévu pour cet événement
- Un dossier sponsor est en cours de réalisation. Des frais liés à son impression et envoi sont prévus également sur le budget
- La mission première de la classe est de développer et promouvoir le 420 en France. Un budget de 2000 euros est prévu exceptionnellement pour cette promotion.
- Il est nécessaire de réinvestir sur du matériel de jauge (pavillons de classe et matériel de pesée). Un budget est prévu également sur ce poste

Toutes ces dépenses exceptionnelles ne pourront pas être couvertes par les recettes liées exclusivement aux cotisations des adhésions. L'exercice 2022 devrait être en déficit, à hauteur de 2368,20 euros, il est alors proposé de prendre sur le fond de roulement pour couvrir ces dépenses exceptionnelles.

Le budget des déplacements internationaux est estimé à 36 000 euros pour l'Europe et 60 000 euros pour le Monde. Ces budgets prévisionnels ne prennent pas en compte les frais des déplacements des équipages et des transports des bateaux.

Ce budget 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

6. Fonctionnement et calendrier saison 2022/2023

Il est rappelé l'aménagement des épreuves nationales décidé au CD du 17 mai 2022 :

- Alternance pour la CIMA entre le nord et le sud
- Remplacement des 2^{èmes} ½ nationales (mai) par une nationale sélective qui serait située en Occitanie pour favoriser la présence d'étrangers
- Sélections sur Nationale d'automne, CIMA et nationale de mai.
- Le national d'été ne sera plus sélectif.
- Essayer de colocaliser des épreuves avec la série Optimist

Les épreuves sont les suivantes :

Nationale d'Automne SOCOA 26 au 30 octobre

½ Nationale Nord 25 et 26 mars (lieu à confirmer)

½ Nationale Sud 25 et 26 mars Antibes

CIMA : 24 au 28 avril Plouguerneau

Nationale mai : 17 au 21 mai (lieu à confirmer)

Le règlement sportif va être diffusé pour examen au CD dès que possible.

6. Epreuve internationale 2024 en France

L'UNIQUEA va présenter à la classe internationale l'organisation du mondial 2024 en France.

Dans l'hypothèse où le mondial aurait lieu en hémisphère sud, la France propose l'organisation de l'Open Européen.

Le dossier est en cours de réalisation par le CDV 56. Le site retenu est l'ENVSN à Quiberon.

7. Questions diverses

Sans objet

La séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire de Séance

H. LOHIER

Le Président

D ROSSI